

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil Municipal du 12 décembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie LIGONNIERE, Maire.

Étaient présents,

Madame Marie LIGONNIERE, Monsieur Patrick ORGERON, Monsieur Jean-Jacques SAGOT, Madame Françoise MENES, Monsieur Philippe TARRADE, Madame Sidonie LASSANDRE, Monsieur Olivier ATTANÉ, Monsieur Cédric LAFAGE, Monsieur Frédéric SERVAIS, Madame Marie-France CHABAUD, Madame Corinne NICOLET, Monsieur Christian PREVOST, Madame Dominique BRIENS, Monsieur Patrick EVENNOU, Madame Fabienne DE BEUVRON, Monsieur Guillaume GADAL, Monsieur Jean-Luc RICOUX, Madame Catherine FORGET, Monsieur Sébastien BEROT, Monsieur Vincent TALLE, Monsieur Hugues PERU, Madame Emilienne CHENIN.

Étaient absents,

Monsieur Pierre GALERNEAU (Pouvoir à Madame Dominique BRIENS), Madame Violaine CHARIL (Pouvoir à Madame Françoise MENES), Monsieur Franck MADIÉ (Pouvoir à Monsieur Jean-Jacques SAGOT), Madame Sylvie GLUARD (Pouvoir à Monsieur Patrick ORGERON), Monsieur Christophe CHEVRIER (Pouvoir à Monsieur Jean-Luc RICOUX), Monsieur Patrice BERNIER (Pouvoir à Monsieur Sébastien BEROT), Monsieur Jean-Marie PANAZOL.

Madame Marie-France CHABAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	06 décembre 2023	Abstentions	00
Membres en exercice	29	Suffrages exprimés	28
Membres présents	22	Contre l'adoption	00
Procurations	06	Pour l'adoption	28

DEL-2023_73 Remplacement de membre - Commission Municipale Finances

Madame le Maire expose qu'à la suite de la démission de Monsieur Patrice BERNIER de la Commission des Finances, il convient de le remplacer.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-22,

Vu les délibérations n° 2020-63, 2020-86, 2021-84, 2022-01 et 2022-72 portant création et modification de la composition des commissions municipales,

Vu les arrêtés municipaux portant délégations de Madame le Maire à ses adjoint.e-s,

AR Prefecture

017-211702741-20231212-DEL_2023_73-DE
Reçu le 15/12/2023

Vu le courrier du 10 novembre 2023 de Monsieur Patrice BERNIER en date du 9 novembre 2023 portant démission de la Commission Finances,

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de ce dernier au sein de la commission municipale où il siégeait,

Considérant la proposition de candidature de Jean-Marie PANAZOL pour remplacer Monsieur Patrice BERNIER au sein de la Commission Finances,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Marie PANAZOL comme membre de la Commission Finances,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes formalités utiles à la mise en œuvre de la présente délibération dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le préfet de Charente-Maritime
Et insérée dans le registre des délibérations

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Marie LIGONNIERE



Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Périgny, le 15 DEC. 2023